

# AVENANT DE QUALIFICATION SEJOURS SANS VOITURE

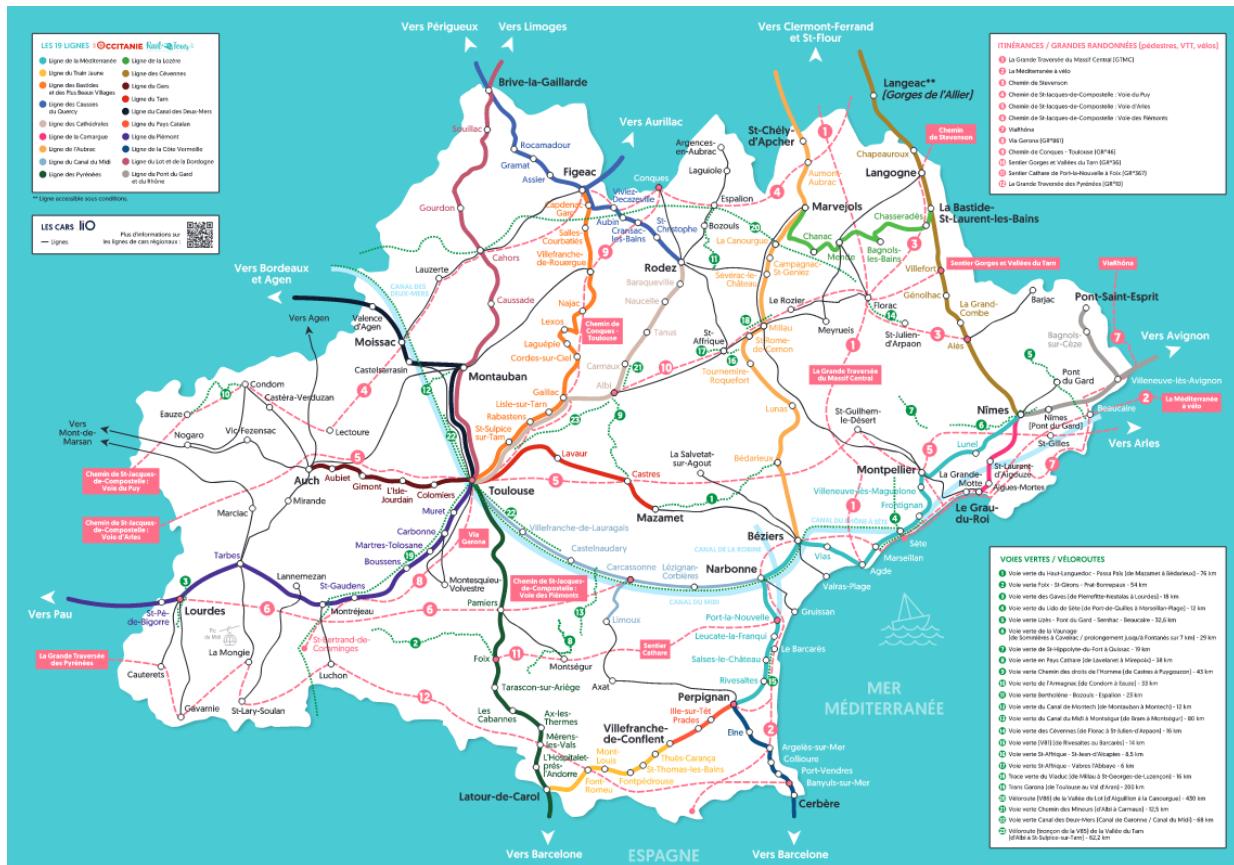


## Le cahier des charges :

Pour répondre à l'avenant de qualification « **Séjours Sans Voiture** » et pouvoir figurer tant sur la carte régionale que sur nos sites Internet dans cette thématique, les hébergements agréés Gîtes de France® devront pouvoir répondre aux conditions suivantes :

### 1/ Situation :

Rappel des gares ferroviaires retenues par la Région dans le cadre de cette opération :



- Hébergement situé dans un rayon maximum de 10 kilomètres, de l'une de ces gares.  
Préciser la gare : .....
- Possibilité de se restaurer (matin, midi et soir) et/ou de faire des achats alimentaires dans un rayon de 1 kilomètre autour de l'hébergement.

# AVENANT DE QUALIFICATION SEJOURS SANS VOITURE

## 2/ Prestations :

- Engagement du propriétaire à assurer (à la demande) le transport de ses clients entre la gare et son hébergement dans le cas où l'hébergement est situé entre 1 km et 10 km de la gare.  
Les propriétaires dont l'hébergement est à moins d'1km de la gare ne sont pas tenus de s'engager sur ce point, considérant que le trajet pourra se faire à pied.
- Hébergement réservable en court séjour (à partir de 2 nuits)
- Draps et linge de toilette fournis (compris dans le tarif ou en location)
- Informations sur place :
  - Liste des restaurants ou commerces alimentaires les plus proches
  - Horaires des trains desservant la gare la plus proche

## 3/ En option (facultatif) :

- Connexion Internet
- Mise à disposition de vélos sous forme de prestation gratuite ou payante

*Attention : toute mise à disposition de vélos sous-entend pour le propriétaire la nécessité de contracter une assurance. Certaines compagnies (Groupama par exemple) proposent une responsabilité comprenant des garanties complémentaires (prêt ou location de vélos)*

*Il est envisageable pour un propriétaire de passer un contrat avec un loueur professionnel pour la mise à disposition de vélos (dans ce cas, la responsabilité engagée serait celle du loueur professionnel)*

Je soussigné(e) .....

propriétaire de l'hébergement ..... référencé .....

situé à .....

- Correspond à la situation décrite au chapitre 1/
- M'engage à fournir les prestations décrites au chapitre 2/

me permettant ainsi de figurer parmi les hébergements Gîtes de France « Accueil Sans Voiture ».

Fait à ....., le .....

## AVENANT DE QUALIFICATION SEJOURS SANS VOITURE

(signature)

Merci d'écrire un descriptif court sur la prestation que vous proposez dans le cadre de cette thématique (précision sur le cadre et les services offerts) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....